



Du syndicat FO du Conseil régional  
Bourgogne Franche Comté

Besançon, le 4 mars 2019

A Monsieur Mathurin  
Préfet du Doubs

Objet: attaques répétées à l'encontre de notre secrétaire général

Monsieur le Préfet,

Nous, syndicat FO du Conseil régional Bourgogne Franche Comté, constatons actuellement une succession sans précédents d'interventions policières et de condamnations pénales à l'encontre de notre secrétaire général, Monsieur Frédéric Vuillaume, et des membres de sa famille.

Le 27 décembre 2018 à 8h30, la police dépose au domicile de M. Vuillaume, en main propre, une convocation à l'Hotel de police de Besançon où il se rend dans l'heure. Il y reste huit heures en garde à vue pour les chefs d'accusations suivants : "organisateur des manifestations" du 17 et 22 décembre 2018 et non dispersion après sommation, sans armes ni violences.

Le 8 février 2019, la police dépose à son domicile, en main propre, un courrier de votre part dont l'objet est le suivant: "Rappel des conditions générales pour le bon déroulement d'une manifestation".

Le même jour, son épouse reçoit, de la main à la main également par la police, une convocation pour se présenter au commissariat le 13 février, où elle se rendra et restera en garde à vue durant vingt-quatre heures. Un contrôle judiciaire lui interdit depuis, et jusqu'à son jugement en juin, toute présence le weekend dans la boucle du centre ville de Besançon.

Le jour de sa sortie, le 14 février, son fils est interpellé et menotté à 17h30 devant son lieu de travail. Placé directement en garde à vue, une perquisition se déroule en même temps à son domicile. Il passe, le 15 février, en comparution immédiate.

La délibération aboutit à un an de prison. Alors que le procureur propose trois mois de prison fermes, le juge délibère six mois fermes.

Le 27 février 2019, notre secrétaire est une nouvelle fois convoqué au commissariat où il est une fois de plus placé en garde à vue (de 8 heures 30 à 13 heures).

Le 28 février 2019, les forces de police interviennent à son domicile à 6 heures 30 pour procéder à une perquisition à l'issue de laquelle ont été saisis son téléphone portable et son ordinateur. Monsieur Vuillaume a ensuite été conduit au commissariat entre deux policiers pour un nouveau séjour de 12 heures à l'hotel de police de Besançon !

Considérant que notre secrétaire général et sa famille sont victimes d'un véritable acharnement de la part de vos services,

Considérant que des valeurs fortes de notre démocratie telles que la liberté d'expression, la liberté d'opinion sont mises à mal par ce genre de pratique,

Considérant que par le biais de sa personne et des membres de sa famille, c'est aussi notre organisation, dont



il est responsable élu, qui est attaquée. notre organisation syndicale tient à vous manifester son indignation face à une situation qu'elle juge scandaleusement inquiétante.

Nous tenons donc à vous faire part de tous ces éléments et vous remercions d'avance des moyens que vous mettrez en place pour que cessent ces pressions policières et judiciaires à l'encontre de Monsieur Vuillaume et de toute sa famille, afin qu'il puisse toujours manifester pacifiquement comme il l'a toujours fait. En outre, nous demandons que lui soit restitué dans les plus brefs délais son ordinateur et son téléphone portable, outils indispensables pour continuer à remplir son mandat syndical.

Votre courrier du 8 février déposé au domicile de Monsieur Vuillaume confirme par ailleurs nos craintes concernant la loi "anti casseurs" et son application éventuelle sur des manifestants pacifiques. Nous nous permettons de vous rappeler, Monsieur le Préfet, que la totalité des délibérations la concernant dans les instances politiques n'est pas encore terminée et qu'elle ne peut, en tout état de cause, être mise en application.

Notre organisation demeure naturellement à votre disposition pour, le cas échéant, échanger sur la situation de cette famille.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

Pour le bureau du syndicat FO du  
conseil régional Bourgogne Franche-Comté

Kubler Patrick  
Secrétaire adjoint du syndicat FO  
du Conseil régional Bourgogne Franche Comté.